



UNION INTERFÉDÉRALE  
DES AGENTS DE LA  
FONCTION PUBLIQUE  
FORCE OUVRIÈRE

46 rue des Petites Écuries - 75010 Paris

01 44 83 65 55

secretariat@fo-fonctionnaires.fr



## COMPTE-RENDU

Paris, le 14 avril 2026

### COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL REMUNERATIONS DU 13/04/2026

FO Fonction publique était représentée par Christian GROLIER, Didier BIRIG et Patrice CARRE.

Pour FO Fonction publique, ce groupe de travail rémunérations-carrières était l'aboutissement d'une longue série de demandes et revendications pour enfin améliorer le pouvoir d'achat des agents et revoir la grille indiciaire.

Cette première réunion présidée par le Ministre David Amiel devait préciser les contours de la négociation.

Malheureusement, le Ministre a, dans ses propos liminaires, écarté toutes négociations. Pire, il a renvoyé toutes améliorations pour les agents publics à l'après élections présidentielles de 2027.

Ce groupe de travail serait donc un lieu de discussion déconnectée de l'approche budgétaire, aucune proposition n'étant formulée pour 2026 ni pour le PLF 2027), et avec un objectif d'améliorer l'attractivité de l'emploi public à terme.

Pour autant, le Ministre veut nous faire partager la situation générale, en insistant sur l'instabilité politique, la dégradation des finances publiques, les taux d'intérêts élevés. Il indique même que le prochain quinquennat sera à nouveau axé sur la réduction de la dépense publique.

Enfin, il se dit conscient du coût actuel de l'énergie, notamment du carburant mais sa seule proposition est la publication d'une circulaire invitant les administrations à favoriser jusqu'à 3 jours de télétravail (pour celles et ceux qui sont obligés d'utiliser leur véhicule pour travailler : circulez il n'y a rien à voir).

Concernant le contenu du groupe de travail, il indique partager notre constat du tassement des grilles et du manque d'attractivité. Mais il souhaite s'appuyer sur le rapport « *Peny-Simonpoli* » de 2022, favorisant une rémunération équivalente en fonction des métiers et remettant en cause l'architecture statutaire fondée sur les catégories C, B et A.

Il indique également que le problème des grilles indiciaires est la rémunération de début et milieu de carrière et non l'indice terminal sur lequel se focaliserait le calcul de la pension (ce rapprochement interroge à quelques jours de la remise du rapport du COR).

Il a cité entre autres, qu'il fallait revoir ce qui dépendait de la rémunération individuelle et collective, la gouvernance et l'association plus forte des employeurs territoriaux et hospitaliers.

FO, lors du tour de table syndical a rappelé :

- l'austérité c'est pour les fonctionnaires mais pas pour tout le monde ;
- le 16/01/2026 les entreprises du CAC 40 ont versé 107,5 milliards de dividendes aux actionnaires ;
- le gouvernement verse plus de 200 milliards aux entreprises sans aucune contrepartie ;
- et il n'y aurait pas suffisamment de richesse pour trouver 20 milliards pour les fonctionnaires et augmenter leur point d'indice de 10%.

Il est clair que c'est un choix politique contre les agents.

Nous avons rappelé notre opposition à une rémunération par métiers et au rapport « *Peny-Simonpoli* ». Pour FO Fonction publique la rémunération des fonctionnaires doit rester dans un cadre statutaire et réglementaire et être fixée par catégorie hiérarchique C, B et A.

Nous avons également réaffirmé notre opposition à toute individualisation accrue des rémunérations.

Nous avons renouvelé notre revendication d'augmentation immédiate du point d'indice et de son indexation sur l'inflation.

FO a également rappelé que l'attractivité de la Fonction publique ne peut pas être dissociée des rémunérations, des carrières, des conditions de travail et des garanties statutaires.

Enfin, nous avons indiqué au Ministre que ce budget d'austérité ne laissait pas beaucoup d'espoir pour aboutir à un accord sur la PSC à l'Hospitalière qui peine à obtenir une enveloppe dédiée digne de l'enjeu pour les agents qui attendent depuis 3 ans.

A l'issue des interventions syndicales, le ministre est parti indiquant être appelé ailleurs. Face aux annonces et au peu d'intérêt que porte le ministre à cette réunion, FO a demandé une suspension de séance.

A l'issue, nous sommes revenus dans la salle expliquant que toutes les organisations syndicales quittaient la réunion et demandaient au ministre de revoir sa copie et de revenir avec des mesures d'urgence pour le pouvoir d'achat et de véritables négociations sur les carrières.

Les organisations syndicales ont ainsi réaffirmé qu'elles n'entendaient pas cautionner un simple échange, sans engagement budgétaire ni calendrier réel de négociation.

**FO Fonction publique ne soutiendra aucun gouvernement ou parti politique et ne sera jamais caution d'un éventuel programme électoral.**